



Métiers

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT



TOUS
AVEC NOS
ARTISANS
EN 2021

“ Ensemble,
construisons
votre
succès ! ”

Bonne Année

LA MUTUELLE SANTÉ* DE GROUPAMA :

Pour accompagner les chefs d'entreprise et leurs salariés

+ DES ENGAGEMENTS DE SERVICES À LA RÉUNION

- > **Rapidité :**
 - Affiliez vos nouveaux collaborateurs en ligne
 - Gérez votre mutuelle collective avec simplicité
 - 80% des demandes de devis (dentaire, optique) **traitées sous 48h**
 - 95% des prises en charge hospitalières **validées sous 24h**
- > **Réactivité :**
 - **Des réponses directes** au téléphone par nos conseillers à La Réunion
 - **Aucune avance de frais** avec nos 4000 professionnels de santé conventionnés Groupama. Fonctionne aussi en métropole.

+ DES SERVICES EN LIGNE PRATIQUES

Des services en ligne pratiques depuis votre **Espace client groupama.fr** et l'**application mobile « Groupama et moi »**.

- > Prendre en **photo** avec votre smartphone vos devis et factures et les transmettre à Groupama en 2 minutes. Pratique !
- > **Consulter vos remboursements** santé à tout moment.
- > **Profiter des tarifs préférentiels** sur les verres et les montures avec nos opticiens partenaires Sévéane géolocalisables sur l'application mobile « Groupama et moi ».
- > En cas d'oubli chez le médecin ou à la pharmacie, votre **attestation est toujours accessible** dans l'appli. Partagez-la très facilement avec les professionnels.
- > **Un service de téléconsultation** avec des médecins généralistes ou spécialistes disponible 7 jours/7, 24h/24 en audio ou en visio.

groupama.fr

0262 300 300

appel non surtaxé



Groupama
la vraie vie s'assure ici

*Pour les conditions des garanties et des services cités, se reporter au contrat et voir conditions en agence.
Groupama Océan Indien – Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de l'Océan Indien - 7 rue André Lardy BP 103 97438 Sainte-Marie
314 635 319 RCS Saint-Denis - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 4
place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. © : vectorportal.com - Shutterstock - Juin 2020.

“ **Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat, un partenaire et un conseiller de choix.....** ”



Réunion
Métiers

ÉDITO

Cher(e)s artisan(e)s,

Cette année singulière, teintée d'un traumatisme sans précédent a incontestablement mis à l'épreuve notre résilience et notre capacité à nous dépasser. Je tiens à saluer la persévérance de nos chefs d'entreprise qui ont su s'adapter rapidement à ces changements et même parfois se réinventer pour maintenir leur activité. Pour autant, dans ce contexte si vacillant, nombreux sont aussi en situation difficile. A ceux-là, je rappelle que votre CMA est un partenaire et un conseiller de choix et vous assurera un soutien sur-mesure.

Le Plan de relance déployé par le Gouvernement englobe 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion, il représente la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays et propose des mesures concrètes et à destination de tous. Nous mettrons un point d'honneur à exercer notre rôle d'interface afin que les mesures décrétées soient rapidement appliquées à vos entreprises.

En cette période de pleine mutation, nos comportements et modes de vie ont profondément évolué, le modèle économique n'a pas été épargné et s'approprie chaque jour nos nouveaux modes de consommation : Click and collect, circuits courts, économie circulaire ou de proximité... Ces changements structurels répondent à une consommation plus durable et responsable. A ces nouvelles attentes, l'Artisanat prend ici tout son sens et doit se présenter comme la solution.

Je vous souhaite, cher(e)s lecteurs-trices, que ce numéro du Réunion Métiers vous accompagnera vers une année apaisée et pleine de prospérité.

Bernard Picardo

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat La Réunion

SOMMAIRE

04/09 - Visites entreprises

10/12 - Signatures de conventions

- CPME / CMA - Lycée Lecomte de Lisle / CMA
- CORSAIR / CMA - Département de La Réunion / CMA
- CLUB EXPORT / CMA - CCIM / CMA

15 - Artisans, soyez partenaires du Pass Bien-être

16 - À la rencontre des Maires de / Saint-Benoît / Les Avoirs / La Possession

17 - Matinées de recrutement / CMA MOBIL signature de contrat apprentissage

18 - Club Export CMA

19 - Nos formateurs d'exception

20/21 - Hygiène : précautions sanitaires à respecter

22 - Cirbat : plateau technique

23 - Journée mondiale du froid / convention partenariat avec Association Française du Froid

24 - Job dating de l'agro-alimentaire / formation continue

25 - Majors - promo 2020

25 - URMA : les permanences



Réunion Métiers est une publication de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion
42 rue Jean-Cocteau - 97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 0262 21 04 35 - Fax : 0262 21 68 33
Mail : cdm@cma-reunion.fr
Site : www.artisanat974.re

Directeur de la publication : Bernard Picardo
Rédaction : Dévi Chanemougame
Crédit photos : Service communication de la CMA
Mise en page & Infogravure : D. Zopire - URMA Ouest
Impression : Colorprint
Tirage : 9 500 exemplaires
Dépôt légal n° : 2021/001

Imprimé sur papier écologique issu de forêts gérées durablement (PEFC /FSC).
La rédaction décline toute responsabilité concernant les informations et les visuels figurant sur les annonces publicitaires.

Visites d'entreprises artisanales dans l'est



Coiffure Robert Émille, Sainte Anne



Pressing RAJADMA Saint-andré



Ferronnerie PARAVEMAN - Est



Pizzeria le Berbère - OUHEB Samir Saint-André



Boucherie DUGAIN



Boulangerie CARRON



Entreprise RFOI - M. ROBERT



Chez Taillé Snack - Taillé Samuel, Saint-Benoît



Mojito Virgin Techer Anne Flore



Coiffure et Snack Ismene - Robert, Sainte-Rose



Boucherie BRIDGY CATRONIA Loïc



Couturiere Mme Vendome Saint-Benoît



Visites d'entreprises artisanales

Coiffeur BROOKLYN Hair Labobotory - M. PAJANIANDY, Saint-Denis



Entreprise Vue Belle R. LEBRETON



Mascareignes BTP - L. ROBERT, Ouest



Coco Passion - C. ROMENDER, Ouest

Nord & Ouest



Snack le Balnéaire - Mme ROTROU, Saint-Gilles-les-Bains



Rémi les Délices de Marine - Saint-Denis



Institut Choco-Vanille - Mme V. LAFET, Saint-Denis



Boulangerie O'Copain - M. CHEUNG-AH-SEUNG, Ouest



Salon de beauté Orange Ecarlate - Mme P.MATZ - Ouest



Entreprise AGONOV - J. CHAPMAN - Ouest



Carré artisan - M. Delplanque



Visites d'entreprises artisanales

Association les Myriades Réunion - C. Contini, Sud



La Bonne Crêpe - Mathieu LAURET, Sud



Kréa Onglé - K. BRET, Sud



Sud



Lulicouture - C. BERTILLE, Sud



Snack bar Secret Garden - C. GUERHIC

La Kaz à Fruit

La Kaz à Fruit - C. GENICOT, Sud



Société de PRO EQUIP SYSTEM - M. RUBENS



Espace Co-working - Centre esthétique



Cool D - Olivier CORRE - Tampon



MACTOOM Horloger



Confiserie HOARAU - M. HOARAU



Les Fleurs du Sud - Mme M. GRACE, Sud



Boucherie Chez Vous - L. TOUZAÏN



Mme C. DELVO - Fleuriste



Mr et Mme VIRAPIN du snack Table Nelly

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion crée des partenariats en faveur des artisans

Convention de partenariat avec le Club Export

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Réunion s'est associée avec Le Club Export Réunion le 17 septembre 2020 dans le but de faciliter et d'encourager l'expérience à l'export des artisans réunionnais.

A travers ce partenariat, les deux organisations s'engagent à identifier de nouvelles entreprises candidates à l'export et les accompagner dans la concrétisation de cette démarche.

- Un accompagnement personnalisé
- Un réseau de professionnels expérimentés
- Des formations par des experts de l'international
- Colloques sur l'export à l'international
- Une veille médiatique sur l'économie de la zone Océan Indien



Artisans, vous êtes intéressés par un accompagnement audit export ?
Retrouvez toutes les informations sur www.artisanat974.re
Ou contactez notre service Coopération : cooperation.export@cma-reunion.fr



Convention de partenariat avec la CPME

Bernard Picardo, Président de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion, en présence de ses collègues élus et M. Eric Leung, Président de la CPME Réunion accompagné de ses collègues s'engagent à se soutenir dans leurs différentes initiatives en faveur des entreprises artisanales de notre territoire. Ce partenariat permettra de mener des actions pertinentes au plus proche des réalités économiques de notre territoire.

Convention de partenariat avec le Lycée Leconte De Lisle



Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Lycée Leconte de Lisle, 12 étudiants de BTS Commerce International qui ne peuvent plus effectuer leur stage pratique à l'étranger en raison de la fermeture des frontières, seront affectés à des actions d'accompagnement d'entreprises artisanales.

En accord avec l'équipe pédagogique du lycée, ces jeunes seront mobilisés dans des actions en direction des entreprises oeuvrant actuellement à la production d'équipements de protection nécessaire à la reprise des activités au sortir du confinement. Cette affectation alternative répond parfaitement à l'objectif de la Direction du Lycée d'engager les jeunes dans des actions à visée citoyenne, solidaire,

■ RETOUR EN IMAGES ■



Convention de partenariat avec la Compagnie CORSAIR

La Chambre de Métiers et de L'Artisanat poursuit ses actions en faveur du rayonnement de l'artisanat réunionnais au-delà de ses frontières, en s'associant avec la compagnie CORSAIR. Ce partenariat a pour objectif de faciliter la mobilité des artisans par une offre spéciale destinée aux ressortissants de la Chambre de Métiers et de L'Artisanat de La Réunion.

Pour en savoir plus sur l'offre CORSAIR destinée aux artisans. Rendez-vous sur www.artisanat974.re

ou contactez le : 01 70 39 22 10



Un jeu concours, réservé aux ressortissants de La CMA, a inauguré ce partenariat en invitant les artisans à tenter leur chance et gagner un billet d'avion aller-retour Réunion / Paris ainsi que d'autres cadeaux surprises. Le jeudi 10 décembre dernier, Le Président Bernard PICARDO et ses collègues élus ont tenu à féliciter nos heureux gagnants !

- Monsieur Stéphane MAILLOT
- Madame Frédérique DIANORE
- Madame Corinne TELLIER



éco responsable et pour le développement du tissu économique local avec possibilité de prospection sur des marchés nouveaux.

Plusieurs thèmes sont prévus pour ces stages :

- Enquêtes sur les besoins des entreprises artisanales
- Entretien de la relation clientèle : Emailing - Phoning
- Téléprospection, promotion des enseignes artisanales
- Recherche de débouchés

- Recherche des informations selon leurs besoins et leur taille
- Notes de synthèses sur des thèmes précis

Pour assurer la sécurité maximale des étudiants, ces stages se feront entièrement en distanciel pour une durée de 8 semaines allant de mai à juillet. Un cahier des charges sera établi et validé par l'équipe enseignante du BTS pour encadrer au mieux ces stages.

Il s'agit là d'une illustration de ce que cette crise peut aussi être une source d'opportunités pour nos entreprises et peut-être pour les jeunes qui pourront ainsi mieux connaître le secteur artisanal pour y trouver des perspectives d'emplois futurs.





■ RETOUR EN IMAGES ■

Convention de partenariat avec Le Département

La CMA représente 20 000 entreprises artisanales qui génèrent 28 400 salariés dans le département. Par sa capacité à fédérer les acteurs économiques du monde artisanal et du fait de sa proximité avec

les entreprises, la CMA est un partenaire privilégié sur lequel le Département s'appuie pour donner une place importante à l'artisanat dans la mise en oeuvre des politiques départementales.

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'inclusion sociale, le Département vise à créer des conditions favorables pour faciliter l'accès des artisans et TPE à la commande publique départementale, au PASS « Bien-être » et favoriser l'insertion des publics en difficulté par l'emploi dans les TPE.

La CMA a sollicité le Département pour que ses politiques départementales et ses projets innovants

aient un impact sur l'artisanat et les TPE. Ce partenariat est régi par un contrat d'objectifs et de moyens sur 12 mois qui décline un programme d'actions répondant aux enjeux des deux institutions.

Ce contrat déterminera les conditions et les modalités de la subvention que le Département entend attribuer à la CMA pour l'exercice de ses missions au bénéfice des artisans et des TPE.

Ces missions auront pour objectifs de :

- **Faciliter l'accès des artisans et TPE à la commande publique :**
 - > Identifier et communiquer aux entreprises les opérations programmées et leurs délais de mise en oeuvre
 - > Favoriser les réponses notamment groupées d'artisans
- **Faciliter l'accès des artisans et TPE au PASS « Bien-être » :**
 - > Communiquer sur le dispositif auprès des professionnels
 - > Accompagner les entreprises dans l'adhésion au dispositif



Convention de partenariat avec La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion et La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice

Le jeudi 22 octobre 2020, La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion renforce ses liens de coopération avec l'île soeur en s'associant avec La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice. Ces deux institutions de premier plan dans leurs territoires respectifs, oeuvrent tout deux pour leur développement économique.

Ce partenariat d'une durée d'un an renouvelable se définit par la mise en place de formations initiales ou en apprentissage destinées aux jeunes mauriciens et assure une formation continue pour la remise à niveau des professionnels. Ainsi, La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion apportera son soutien, son assistance technique ainsi que son savoir-faire pour accompagner la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice à dispenser de formations professionnelles menant à des qualifications reconnues respectant les normes internationales. Cette convention permettra de définir un cadre de référence pour les actions qui seront engagées dans les deux parties. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion est heureuse de faire profiter aux mauriciens les savoir-faire et compétences



de l'artisanat réunionnais sur le territoire mauricien. Par cette action, elle participe à la mobilité professionnelle et l'employabilité des jeunes de la Région Océan Indien et renforce la coopération avec l'ensemble des organisations et acteurs économiques locaux et

régionaux. Cette signature marque le début d'une collaboration qui participera à la fois au rayonnement de l'artisanat réunionnais dans la région Océan Indien et au développement des compétences de ses acteurs économique.

Tableaux Économiques de L'ARTISANAT

2019



UN MAILLON IMPORTANT DE L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE

Le poids économique de l'artisanat

48 450

EMPLOIS

soit 16% de la population active occupée

28 400

SALARIÉS

dont 1 768 apprentis

20 050

ENTREPRISES EN ACTIVITÉ

soit près d'une entreprise réunionnaise sur trois

2,1
MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

ÉVOLUTION ANNUELLE DES EMPLOIS



ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS (En millions d'euros)



UN TISSU ÉCONOMIQUE EN PROGRESSION

Création et radiation des entreprises



UN SECTEUR PRÉSENT SUR TOUT LE TERRITOIRE

Répartition des entreprises par commune



Évolution du nombre d'entreprises 2018/2019



DES ACTIVITÉS TRÈS DIVERSIFIÉES

Entreprises par secteur

DOMAINES D'ACTIVITÉS	2019
Boulangerie, pâtisserie, confiserie	524
Glaces, fromages	48
Viande, boucherie, charcuterie	219
Poissonnerie, crustacés	42
Boissons et jus	33
Transformation de fruits et légumes	143
Autres activités alimentaires	118
Restauration rapide, snacking	2 076
ALIMENTATION	3 203
Travail des métaux	645
Textile, cuir	291
Bois ameublement	285
Bois construction, charpente	303
Imprimerie, graphisme, édition	268
Horlogerie, bijouterie	165
Prothèse dentaire	79
Autres	1 111
PRODUCTION	3147
Construction	599
Réhabilitation	280
Maçonnerie	1 931
Couverture	44
Étanchéité	67
Revêtements de sols et murs	286
Plâtrerie, isolation	246
Bois, menuiserie, charpente	386
Electricité	1 053
Plomberie	409
Froid et climatisation	227
Métallerie, serrurerie	377
Peinture	603
Installation de piscines	34
Autres travaux	123
Terrassement, travaux divers	1 194
BÂTIMENT	7 859
Mécanique et services automobiles	1 384
Taxi, ambulance	704
Coiffure	992
Esthétique	709
Photographie	295
Fleuristerie	146
Nettoyage, désinsectisation	567
Réparation de matériels E.E.I.*	551
Autres services	495
SERVICES	5 843
TOTAL ENTREPRISES ARTISANALES	20 052

Source : RM 2019 - Unités, nombre d'entreprises actives
*E.E.I. : Électroménager, Électronique et informatique

DÉFISCALISATION
INDUSTRIELLE

Faites décoller votre activité

Vous souhaitez acheter
du matériel neuf
pour votre activité
professionnelle ?



Inter Invest Outre-mer, leader sur le marché réunionnais de la défiscalisation industrielle, se chargera de monter votre dossier et de trouver les meilleures solutions de financement et d'assurance pour vous.

FIP Outre-mer

Fonds d'Investissement de Proximité :
Investissement & Réduction d'impôt

Crédit d'Impôt

Bénéficiez d'un préfinancement*

Ingénierie financière et fiscale

Pour vos projets immobiliers, industriels...



Hôtellerie

Rénovation,
équipements, gîtes ...



Artisanat

Boulangerie, menui-
serie, esthétique ...



BTP

Pelles hydrauliques,
engins de TP...



Transport

Bus routiers, quads,
véhicules utilitaires



Maritime

Bateaux de pêche,
Aquaculture...



Agriculture

Epandeur d'engrais,
remorque, tracteurs



Tourisme

Hôtels, restaurants,
locations de voitures ...



Environnement

Chauffes-eaux solaire, traitement
des déchets ...

* Sous réserve d'éligibilité au dispositif Girardin codifié aux articles 199 undecies B et 244 quater W du CGI et d'acceptation de votre dossier par Inter Invest Outre-mer.



inter invest
outre-mer

3, avenue Théodore Drouet
Bât. 21, ZAC 2000 – CS 41121
97829 Le Port Cédex

02 62 44 54 45

ludovic.amirjanow@mascareignes.inter-invest.fr



Artisans, soyez partenaires du Pass Bien-être !



Dans le cadre de son Plan de relance Economique et Sociale voté le 15 juillet 2020, le Département en partenariat avec La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion ont mis en place le Pass Bien-être, une mesure permettant aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) et aux personnes de plus de 60 ans à revenus modestes de bénéficier de prestations de bien-être (coiffeurs, esthéticiennes). Un appel est donc lancé auprès d'eux.

D'une valeur de 150 €, ce Pass est valable à compter du 1er décembre 2020 et n'entraînera aucun frais de gestion pour les partenaires. Ces derniers se feront directement rembourser par le Département sur une plateforme informatique dédiée.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur le site :
www.passbienetre.departement974.fr/

Vérifiez que vous figurez bien parmi les prestataires agréés dans la liste des codes NAF retenus :
www.departement974.fr/passbienetre-partenaires

Munissez-vous des documents suivants :

- Un RIB
- Un extrait de KBis ou avis INSEE / infogreffe / Extrait du registre de Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Allez sur l'onglet « Faire ma demande » puis cliquez sur « Je suis un professionnel », et suivez les étapes demandées. Un délai de 3 semaines est à prévoir entre votre demande et la validation de votre adhésion.

Vous recevrez, si votre adhésion est validée, un mail de confirmation avec la convention signée par le Département. À partir de la réception de ce mail et de la convention signée, vous aurez la possibilité d'encaisser les coupons

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Merci de contacter la hotline
au 0262 **67 13 47**

Ou sur contact.passbe@cg974.fr



SAINT-BENOIT

Cette rencontre fut l'occasion d'échanger sur les pistes de coopération possibles avec la CMA et la mise en place d'un plan d'actions en faveur du développement de l'artisanat sur le territoire bénédicтин, et de manière plus globale, sur la microrégion est.

Afin d'accompagner au mieux les chefs d'entreprises et porteurs de projet dans leur parcours, le maire de Saint-Benoît a souhaité accueillir l'Antenne Mobile de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur son territoire.

À la rencontre des maires

LES AVIRONS

Le Président Bernard PICARDO et ses collègues élus ont été reçus par Éric FERRERE, Maire des Avirons, accompagné de son équipe.

Cette rencontre a donné lieu à des échanges constructifs sur des pistes de coopération à mettre en place pour booster l'attractivité économique de la commune par nos artisans !



POSSESSION

Vanessa MIRANVILLE, Maire de la ville de la Possession a reçu Le Président Bernard PICARDO et ses collègues élus pour une réunion de travail qui a permis de faire un état des lieux de l'artisanat à la Possession. Cette rencontre fut également l'occasion de mener une réflexion collaborative sur l'implication de nos artisans dans la future zone artisanale possessionnaise.



Matinées de recrutement CMA MOBILE : signature de contrat apprentissage

Depuis le début de l'année, les 5 centres de formation de l'URMA comptent plus de 1390 nouveaux apprentis, avec plus de 200 contrats de plus qu'en 2019.

Au plus près des jeunes et des entreprises grâce à la CMA MOBILE, et avec la collaboration des communes et partenaires de proximité, la CMA a pu bénéficier d'un dispositif de communication qui a porté ses fruits.

Les entreprises elles-mêmes reconnaissent la voie d'excellence de l'apprentissage développée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat depuis plus de 40 ans, une voie qui permet de transmettre leur savoir-faire aux jeunes ayant choisi de se former tout en travaillant.

Pour soutenir l'apprentissage, le gouvernement a mis en place une aide exceptionnelle pour le recrutement des apprentis pour les contrats conclu entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021. Cette aide financière s'élève à 5000€ pour un apprenti de moins de 18 ans et de 8000€ pour un apprenti majeur.

Les Matinées de recrutement

Plusieurs dizaines d'offres de la part des entreprises ont amené nos services à organiser 6 matinées de recrutement au sein de nos URMA (Centres de formation).

438 jeunes ont ainsi été accueillis par nos conseillers.



En présence du Président, Bernard Picardo, ses collègues élus, et M. le Maire de Salazie Stéphane Fouassin, 4 signatures de contrats ont été médiatisées.



et le

LA CHAMBRE DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT



et le CLUB EXPORT RÉUNION

VOUS ACCOMPAGNENT
dans vos PROJETS

Export : Boostez la croissance de votre entreprise. Vous avez un projet de développement à l'étranger, votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous accompagne dans votre prospection

cooperation.export@cma-reunion.fr
Tél. : 0262 21 04 35



Philippe URRACA

La réputation de Philippe URRACA n'est plus à faire, Meilleur Ouvrier de France en pâtisserie, cette reconnaissance lui permet de partager, dans le cadre de démonstrations, de conférences ou de formations, la passion qu'il a pour la grande pâtisserie française.

Pour cet artisan dans l'âme, toujours prêt à mettre la main à la pâte, l'essentiel reste le plaisir de la création.

A l'approche des fêtes de fin d'année, Philippe URRACA a formé des professionnels réunionnais dans le cadre d'un perfectionnement des gourmandises de Noël. Cette formation qui s'est déroulée au sein de l'URMA, le centre de formation basée sur Sainte Clotilde a permis à plus d'une dizaine de professionnels réunionnais de parfaire leur offre gourmande de cette fin d'année.



Nos formateurs d'exception !

La CMA met un point d'honneur à proposer aux professionnels de la pâtisserie et boulangerie des formations de qualité. Pour ce faire, nous engageons des professionnels reconnus dans leur domaine.



Henri POCH

Henri POCH, troisième génération de boulangers, perpétue le savoir-faire de son père Claude et de son grand-père Henri. Artisan de génie, catalan généreux, Henri POCH obtient la reconnaissance de ses pairs et le titre de Meilleur Ouvrier de France en 2000. Henri Poch est intervenu dans le Centre de formation de Sainte-Clotilde de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion et a formé des professionnels réunionnais sur le perfectionnement des techniques de fabrication des pains spéciaux aux saveurs de Noël.



Meilleurs Ouvriers de France

Eric RIEM

La CMA est fière de compter parmi ses formateurs, Eric RIEM, Vice-champion du monde et cinq fois Champion de France de pizza ! Il a posé ses bagages sur notre île le temps d'un séjour de quelques semaines pour former une dizaine de nos apprentis au sein de l'URMA, centre de formation de Sainte-Clotilde. L'offre gourmande des pizzas réunionnaises s'annonce prometteuse pour l'année 2021 !



Précautions sanitaires à respecter

1) Organisation en cuisine et dans les laboratoires
Les bonnes pratiques d'hygiène définies dans le PMS de l'entreprise doivent être renforcées :

État de santé

Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15)

Lavage des mains

Les mains du personnel devront être lavées très régulièrement à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou par une friction hydroalcoolique.

Faites cela avant et après l'utilisation de tout matériel commun. Une affiche reprenant la méthode de lavage des mains est jointe à cet article. Veillez au bon approvisionnement en consommables (savon, papier) et videz les poubelles (de papier) **au moins 2 fois par jour.**

Vestiaires et Renouvellement des tenues de travail

L'utilisation des vestiaires doit être organisée de façon à respecter les mesures d'hygiène et de distanciation physique d'au moins un mètre. Une arrivée cadencée des salariés peut être mise en place par exemple. Les vestiaires (casiers) sont à usage individuel et font l'objet de nettoyage journalier avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2.

Les tenues de travail lavables (blouses...) devront être nettoyées à minima tous les jours (60°C recommandés), et être réservées aux périodes de production, sans aucune sortie à l'extérieur des cuisines ou laboratoires. Les équipements de protection jetables (charlottes, calots, gants) seront eux aussi renouvelés plus régulièrement.

Renforcement des procédures d'entretien et de désinfection

Le plan de nettoyage et de désinfection établi dans le cadre de votre PMS mérite sans doute d'être renforcé. Cela concerne les surfaces et ustensiles entrant au contact avec les denrées alimentaires et aussi toutes les surfaces de contact manuel : poignées de portes, touches, boutons, interrupteurs, robinets, sanitaires, etc.

Assurez-vous de l'efficacité de vos produits de désinfection et de votre procédure de nettoyage et de désinfection :

- Vérifiez l'action **VIRUCIDE** des produits désinfectants que vous utilisez et que vous avez dans vos stocks. Ceux-ci doivent être conformes à la norme EN 14776. En cas de doute, contactez votre fournisseur de produits d'entretien.

Dans le cadre de magasins alimentaires Les gestes barrières doivent être expressément rappelés aux personnels de production, aux vendeurs et aux clients- Attention : le port du masque en entreprise est obligatoire depuis le 1er Septembre 2020.

- Si votre produit ne correspond pas à cette norme, après un nettoyage de vos surfaces, vous pouvez les désinfecter avec une eau de Javel dosée à 0,5% de chlore actif ce qui correspond à la dilution suivante :
 - o Pour les surfaces et les sols, diluez 250 ml de javel à 2,6% de chlore actif dans 1L d'eau froide, appliquez et laissez agir 15 minutes ; Attention : rinçage obligatoire à l'eau claire pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires ;
 - o Suivez attentivement les recommandations et précautions d'emploi figurant sur les étiquettes de l'eau de Javel que vous avez achetée ;
- N'hésitez pas à augmenter les fréquences de désinfection de vos surfaces de contact (pour les poignées, les touches et les boutons utilisés régulièrement).

Organisation de travail

- Attribuez dans la mesure du possible des outils de travail individuels
- Organisez le travail des employés pour éviter qu'ils soient trop proches.
- Gestion des déchets. Les tenues jetables, les gants, les masques et les mouchoirs doivent être éliminés dans des sacs poubelles, avec les ordures ménagères.

2) Point de vente et accueil des clients

Un affichage des gestes barrières dans le point de vente est recommandé (affiches téléchargeables sur le site « Santé Publique France »). Vous pouvez par exemple, installer un panneau à l'entrée du magasin avec toutes les informations utiles au client (rappel des consignes, organisation du service, ...)

Mettez en place des mesures pour permettre la gestion des flux de personnes :

- Organisez des flux distincts entre l'entrée et la sortie :
 - o En mettant en place un sens de circulation unique),
 - o En limitant le nombre d'entrées (ex. : Une personne par m²). Vous pouvez prévoir une affiche à l'extérieur du magasin pour préciser le nombre maximum de clients acceptés à l'intérieur
- Matérialisez par marquage au sol ou tout autre moyen la mesure d'un mètre minimum de distanciation sociale

Mettez en place des mesures pour éviter les contaminations :

- Mettez au besoin une barrière transparente (plexiglass ou film transparent)
- Encouragez le paiement par carte et sans contact.
- En cas de paiement en espèce et de remise de monnaie, mettez en place une soucoupe pour la déposer (pas de remise de main à main)
- Plus que jamais, limitez les contacts avec les produits en



utilisant notamment des ustensiles (pince, fourchette...)

- Protégez tous les produits mis en vente des consommateurs afin d'éviter qu'ils puissent tousser, postillonner dessus ou les toucher.

Vous pouvez retrouver les fiches conseils éditées par le ministère du Travail et le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19 sur le site du gouvernement (<https://travail-emploi.gouv.fr/>)

Et n'oubliez pas non plus de respecter les autres bonnes pratiques d'hygiène !

Le Service Alimentation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion est à votre disposition pour répondre à vos questions au 0262 21 04 35.

Responsable :

Marie-Hélène MALAISE
marie-helene.malaise@cma-reunion.fr
Tél. : 0692 24 60 17

Zones Nord & Est :

Leïla TAILÉE
leila.taillee@cma-reunion.fr
Tél. : 0692 24 60 11
Claire-Marie SAINT-ANGE
claire-marie.saintange@cma-reunion.fr
Tél. : 0692 24 60 12

Zones Sud & Ouest :

Élodie COTTE
elodie.cotte@cma-reunion.fr
Tél. : 0692 24 60 15
Rayhana PATEL
rayhana.patel@cma-reunion.fr
Tél. : 0692 24 60 14

LAVEZ-VOUS LES MAINS

pour vous protéger et protéger les autres



Pour Noël, le masque en tissu lavable est le cadeau qui prend soin de ceux qu'on aime et qui soutient une filière artisanale locale et écologique.

Pour éviter la pénurie, les couturières de l'île ont produit en nombre des masques en tissu lavable, devenu un accessoire de mode incontournable le masque en tissu est écologique et se pare de mille couleurs ! Vous souhaitez l'offrir pour Noël ? Visitez le site www.reparer.re, vous y trouverez les bonnes adresses !

Plus de 32 415 masques en tissu ont été produits pendant le confinement de manière hebdomadaire. Si, depuis, la pénurie a cessé avec des importations venues de l'extérieur, la production locale se poursuit et présente de nombreux avantages.

Le masque est devenu un accessoire de mode : modèles colorés, sur mesure, modèles femme, homme, enfant, avec élastiques, lacet ou même avec des strass assortis à toutes vos tenues !

Le masque tissu une alternative écologique. Par sa durée de vie le masque en tissu a un impact bien moindre sur l'environnement que le masque jetable. Ce dernier est, faut-il le rappeler, un masque fait de matière plastique (son aspect est celui du papier mais il s'agit de polypropylène, une matière plastique, dont le temps de dégradation est d'environ 400 ans dans la nature). Indispensable pour les soignants et certaines catégories de la population à risque, sa généralisation a un réel impact environnemental.
« Un produit péi »

L'appel à mobilisation de la CMA en avril avait conduit à identifier 124 couturières volontaires. Bénéficiant d'un accompagnement pour se positionner sur le marché des « masques barrières », leur production avait été utile à tous partout dans l'île. Aujourd'hui ces entreprises artisanales ont besoin du soutien de leurs clients et Noël est une période idéale pour soutenir concrètement les entreprises artisanales par des achats péi ! Les masques produits sont des « masques barrières » en tissu lavable élaborés selon les recommandations AFNOR. Ces masques sont destinés à la population saine et sont un complément aux gestes barrières.

Retrouvez près de chez vous, votre couturière et ses « masques barrières » sur www.reparer.re à la rubrique masques en tissu.

Le CIRBAT est un service de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion situé au Pôle Bâtiment du CFA de St-André. Celui-ci héberge trois laboratoires de recherche et d'essais :

Le CIRBAT : Le Centre d'Innovation et de Recherche sur le Bâti Tropical



Le Laboratoire d'Essai de Menuiseries (LEM)

Ce laboratoire a été créé afin de disposer localement de compétences dans les domaines de la caractérisation, de l'innovation, de la recherche et développement, de l'assistance technique et réglementaire, de la formation qualifiante et de l'information.

Pour ce faire le LEM dispose d'un banc d'essai permettant de soumettre les menuiseries PVC ou bois aux conditions tropicales caractéristiques de notre île. Cette soufflerie permet de mimer des vents cycloniques accompagnés de fortes pluies pour ainsi vérifier les performances des menuiseries à ces conditions particulières.



Le Laboratoire de Vieillessement des Matériaux (LVM)

Créé en 2012, le LVM, Laboratoire de Vieillessement des Matériaux, est constitué d'une enceinte climatique permettant de créer artificiellement les conditions climatiques des DOM en faisant varier la température, l'humidité relative et la salinité. Les matériaux et produits du BTP seront donc soumis aux conditions relevées dans les DOM dans un but d'étudier de manière accélérée leur durabilité.



L'Observatoire Régional de Lutte Anti-Termite (ORLAT)

L'ORLAT a été créée en 1998 suite au troisième séminaire national « Termites-Enjeux et Stratégie » afin d'étudier, comprendre et maîtriser le phénomène termites sur l'île et répondre à la forte demande des acteurs locaux concernant l'étude de la problématique termites réunionnaises en apportant des solutions adaptées à la lutte anti-termites.

“ Le froid et les économies d'énergie dans les départements de La Réunion et de Mayotte. ”

La Journée Mondiale du Froid

Un partenariat qui garde la tête froide !

La Journée Mondiale du Froid s'est tenue cette année le 26 juin au Centre de formation de la Chambre de Métiers de l'Artisanat de La Réunion en présence M. Didier Bossalini.

Les professionnels du froid de La Réunion ont participé à cette demi-journée qui avait pour thème « le froid et les économies d'énergie dans les départements de La Réunion et de Mayotte. »

Cette journée qui a pour objectif de sensibiliser le grand public sur l'importance des technologies du froid dans la vie quotidienne et mettre en avant le savoir-faire des entreprises qui œuvrent dans ce secteur a également permis de faire la promotion sur les bonnes pratiques d'utilisation, d'entretien, de maintenance et un usage raisonné de la climatisation et des pompes à chaleur par les utilisateurs des départements d'Outre-mer, en vue de diminuer leur impact énergétique et environnemental.



Convention de partenariat avec l'Association Française du Froid

La CMA et l'AFF, l'Association Française du Froid présidés respectivement par Monsieur Bernard PICARDO et Monsieur Gérald CAVALIER, ont signé le 1er décembre 2020, une convention de partenariat. Cette séance qui s'est déroulée en présence de Yolaine PAYET, Présidente du SYREF, Syndicat Réunionnais des Entreprises de Froid et représentante de L'Association Française du Froid dans l'Océan Indien, marque une collaboration en faveur du développement des échanges techniques et favorisera toute expérience d'association et de partenariat en matière d'orientation, de formation et d'insertion pour le secteur du froid et de la climatisation.



JOB DATING

de l'agro-alimentaire

Le mardi 8 décembre 2020, La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion en partenariat avec Le Pôle emploi et la Fédération Réunionnaise des Artisans Boulangers et Pâtisseries ont organisé au sein de l'URMA, le centre de formation de Sainte-Clotilde un job dating de l'agroalimentaire. Cet événement a réuni une quarantaine de demandeurs d'emploi pour 30 postes à pourvoir.

Cette action a vu le jour suite à la demande des professionnels du secteur de l'agroalimentaire qui ont exprimé leur besoins en recrutement. L'objectif est de pouvoir contribuer à pourvoir à ces besoins par des actions d'information des candidats, de confirmation des projets professionnels et d'accompagnement vers l'emploi et la formation.

La formation continue

Artisans ! Chefs d'entreprise ! Améliorez vos compétences et pensez à la Formation Continue !

En cette période de crise, votre entreprise est soumise à un autre mode économique, les besoins changent et les outils évoluent. C'est le moment pour vous de faire évoluer vos champs de compétences. La formation continue vous permettra d'acquérir de nouveaux savoirs en vous offrant une palette variée de formations professionnelles, techniques ou transversales (commerciales, entrepreneuriales, managériales, linguistiques) afin de mieux appréhender les nouveaux défis de demain.

Contactez nos services de formations

Le service formation de la CMAR : formation@cma-reunion.fr

URMA Nord :
Tél. : 0262 28 18 30 / Email : p1formation@cma-reunion.fr

URMA Ouest
Tél. : 0262 55 68 55 / Email : p4formation@cma-reunion.fr

URMA du Port
Tél. : 0262 42 10 31 / Email : p5formation@cma-reunion.fr

URMA Sud
Tél. : 0262 70 08 60 - 0262 96 12 65
Email : p2formation@cma-reunion.fr

URMA Est
Tél. : 0262 46 62 00 / Email : p3formation@cma-reunion.fr



La CMA est fière
d'accompagner les
talents de demain !

Nous tenons à féliciter les 563 diplômés de la promotion 2020 et tout particulièrement nos Majors de la promotion :

Richard LACASSIN
BP MONITEUR GENIE CLIMATIQUE

Mélodie VECKMAN
CAP BOULANGER

Christopher PERIAMODELY
BTS ELECTROTECHNIQUE

Nolwenn FAUSTIN
CAP DE SERIGRAPHIE

Damien HOAREAU
CAP MAINTENANCE
VEHICULE / AUTOMOBILE
option VOITURES PARTICULIERES

En cette année si particulière, le Président Bernard PICARDO tient à saluer la persévérance et l'assiduité de nos apprentis de la promotion 2020 qui enregistre un taux de réussite exceptionnel de 86% !

Nous leur adressons tous nos vœux de succès pour leur avenir professionnel !



MAJORS

Promo 2020



URMA : Les permanences

Plus de **30 plateaux techniques** : boulangerie, pâtisserie, charcuterie-traiteur, boucherie, pharmacie, propreté, métallerie, coiffure, esthétique, vente d'électroménager & multimédia, maçonnerie, menuiserie, ébéniste, mécanique automobile, peinture carrosserie, prothésiste dentaire, couture, optique, sérigraphie, bijouterie, logistique, photographie, froid et climatisation, électricité, électronique, électrotechnique, domotique, fibre optique, peinture platerie, carrelage, plomberie...

Au-delà des formations diplômantes, les URMA Centre de Formation disposent des habilitations et agréments en lien avec les plateaux techniques :

URMA Centre de Formation de Saint-André

- Certibat - Feebat Dom Qualit'ENR
 - Qualisol
 - QualiPV Elec
- Echafaudage
- Sauvetage Secouriste du Travail - SST
- Organisme Formateur CLEA - Certificat de

URMA Centre de Formation de Sainte-Clotilde

- Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de Taxi - CCPCT
- Formation Continue pour le renouvellement de la carte professionnelle Taxi

- Passeport de Compétences Informatique Européen
- Organisme Formateur CLEA - Certificat de connaissances et de compétences professionnelles

URMA Centre de Formation de Saint-Pierre

- Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de Taxi - CCPCT
- Formation Continue pour le renouvellement de la carte professionnelle Taxi
- Passeport de Compétences Informatique Européen
- Organisme Formateur CLEA - Certificat de connaissances et de compétences professionnelles

URMA Centre de Formation du Port

- Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes Cat. 1
- Objectif fibre optique
- Organisme Formateur CLEA - Certificat de connaissances et de compétences professionnelles

URMA Centre de Formation de Saint-Gilles les Hauts

- Organisme habilité par l'OGDPC pour la formation des opticiens
- Organisme Formateur CLEA - Certificat de connaissances et de compétences professionnelles

NOUS RENCONTRER

Tous les jeudis après-midi : participez aux RDV de la formation continue, de 15h30 à 17h30 sur chaque zone (participation gratuite avec inscription obligatoire)

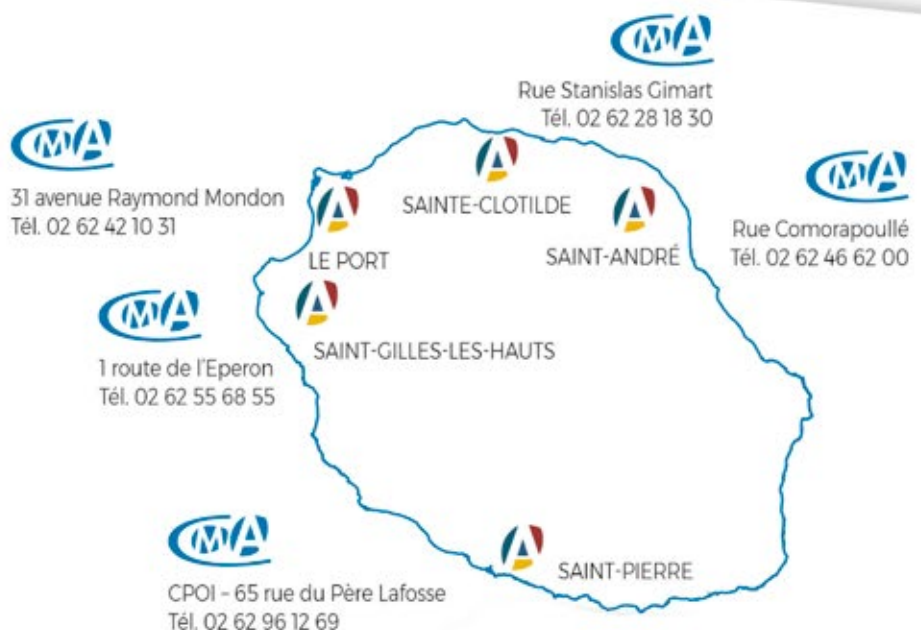
NOUS CONTACTER

Par courriel

formation@cma-reunion.fr

Retrouvez nous sur le site

www.artisanat974.re



MAÎTRISER VOTRE ÉNERGIE POUR GARANTIR VOTRE COMPÉTITIVITÉ.

PRIMES ÉCONOMIE D'ÉNERGIE TERTIAIRE



ISOLATION



BRASSEUR D'AIR



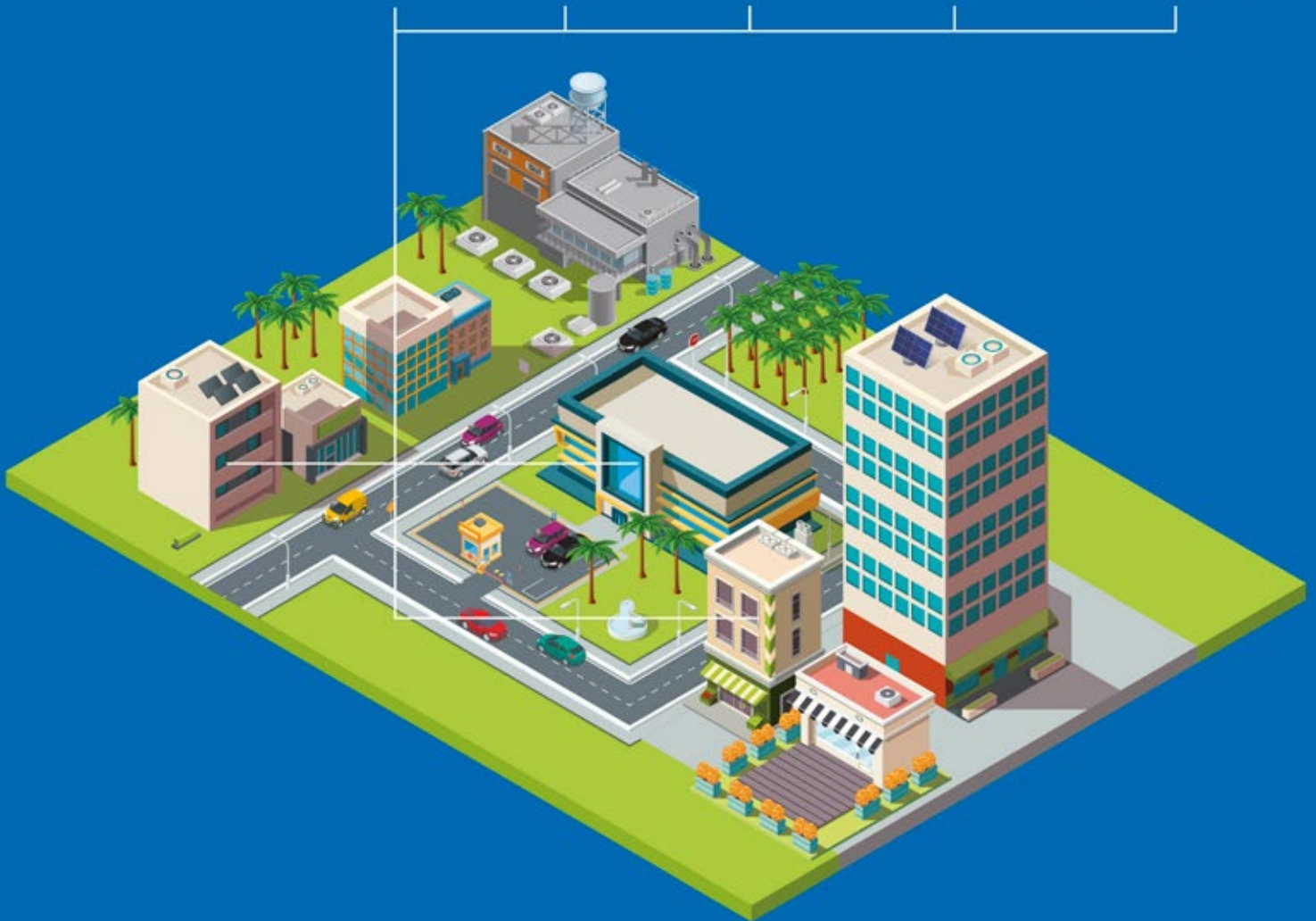
EAU CHAUDE SOLAIRE



ÉCLAIRAGE PERFORMANT



CLIMATISATION PERFORMANTE



Toute solution d'économie d'énergie peut faire l'objet d'une étude d'accompagnement par EDF. Contactez votre conseiller clientèle pour en bénéficier.

reunion.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



5 VERSIONS DISPONIBLES ET ELLIGIBLES A LA DEFISCALISATION
SINGLE-CAB ET SPACE-CAB BVM ou BVA

Travailler
c'est sa nature

D-MAX



CONSOMMATIONS ET EMISSIONS CO₂ (CYCLE MIXTE) : 7L/100KM et 183 GR/KM

ISUZU

L'ADN d'un Truck



soreva
l'automobile japonaise autrement

0262 962 700

Saint-Denis Zi du Chaudron
Saint-Pierre rue Luc Lorion
Saint-Louis Zi Bel Air